

Sommaire

Travaux de la Mairie/ Bibliothèque, 1

Le mot du Maire

- Le schéma départemental, 2

Actualités communales

- Les avertisseurs de vitesse dans le Bourg, 3
- Champ du Four Eco-quartier, 3
- Cimetière, 4
- Aménagement du site de l'étang, 4
- Bibliothèque municipale, 4
- La salle Fernand Auchère, premiers éléments pour les travaux, 5
- Écouter... Lire, 5
- La Rentrée, 6
- Le barnum, 6
- La garderie périscolaire, 6
- Brèves, 7

La réalisation du bulletin, 7

Agenda, 8

Infos pratiques, 8

Micado, 8

Travaux Mairie / Bibliothèque

Alain Pelletier



Photo IM



Photo IM

A gauche, la façade rénovée de la Mairie, côté cour et à droite l'extension de la bibliothèque surmontée d'une terrasse.

Des odeurs de peinture flottent dans la mairie / bibliothèque en rénovation, c'est bon signe, c'est que la fin de chantier est proche. Début novembre nous pourrons, si tout va bien, commencer les aménagements intérieurs. Une réouverture début décembre peut être envisagée.

Après un début de chantier difficile, problèmes de structures côté mairie, étude de sol pour l'extension de bibliothèque nous imposant des fondations démesurées, le rythme de croisière a été trouvé avec son lot de petits contretemps et de modifications de détails.

Pour l'instant, il y a encore les menuiseries extérieures de l'extension qui bloquent le chantier, elles ne seront livrées que début octobre. L'escalier d'accès à l'étage n'est toujours pas là lui non plus. L'architecte de l'opération Sylvain Gauchery met la pression sur le menuisier pour faire accélérer les choses.

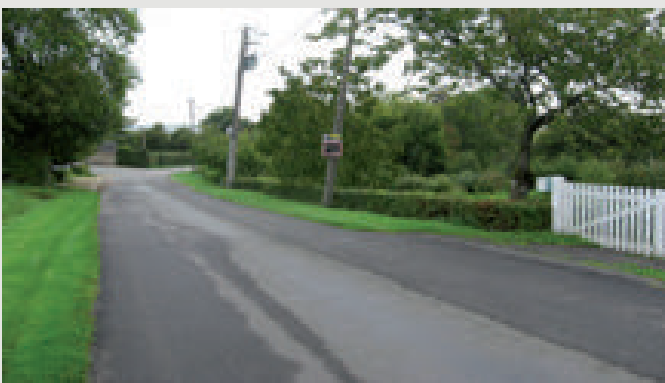
Suite de l'article « Bibliothèque Municipale » page 4

Actualités

communales



Route RD 49 : dans le sens entrant en agglomération (Croix Verte), zone limitée à 50km/h, mesures effectuées du 02 au 07 septembre 2011. Durant la période, sur 1771 véhicules enregistrés, la vitesse moyenne constatée est de 43km/h.



Dans le sens entrant en agglomération, venant d'Henrichemont, zone limitée à 50km/h. Durant la période, sur 1719 véhicules enregistrés, la vitesse moyenne constatée est de 54km/h.

Les avertisseurs de vitesse dans le bourg

La vitesse dans les hameaux : il n'y a pas dans les hameaux de limitation de vitesse, mis à part la même que sur les départementales, soit 90km/h. Il est évident que ce n'est pas une obligation ! Il est demandé à chaque automobiliste, comme partout ailleurs d'adapter sa vitesse au lieu, aux intempéries, à la configuration de la route, aux habitudes de déplacement des habitants.

Au hameau des Poteries une vitesse importante a été constatée par certains habitants. Si la DDT a suffisamment de panneaux il sera tenté la même expérience dans le hameau que celle qui a été faite dans le bourg. Ce panneau d'indication de vitesse n'est là que dans le cadre d'une information : le but n'est pas de sanctionner mais de faire prendre conscience à l'automobiliste de la vitesse à laquelle il roule. La pose d'un gendarme couché amovible (très onéreux) n'empêchera pas la vitesse excessive mais provoquera des nuisances sonores pour les riverains.

Paule Bastidon avec la DDT



Champ du Four Eco-quartier : éco-quartier, éco extension, éco-hameau ou d'autres noms... tout reste à définir !

Réunion publique le 8 octobre 2011 à 15h, au champ du Four
Réunion sous le barnum
Jeux pour les enfants avec Micado

Cette réunion permet la présentation de la démarche aux différents acteurs institutionnels et à tous les habitants, futurs habitants, artisans, constructeurs locaux qui veulent un développement durable et écologique, en pensant à la préservation et l'économie de nos ressources naturelles.

Neuvy-Deux-Clochers a su préserver un caractère rural de qualité, tant sur le plan urbain et architectural que sur le plan paysager, la qualité d'un « petit bourg de campagne où il fait bon vivre... »

Les choix Communaux

Deux démarches ont facilité les prises de décisions du Conseil Municipal.

La première entreprise en 2007, baptisée **Neuvy demain** a permis l'expression des souhaits d'avenir de la population. Puis, récemment, le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale a facilité la prise de décisions concernant les orientations de développement de Neuvy deux Clochers, vers un développement touristique et culturel.

Le projet du Champ du Four sera défini par les habitants et futurs habitants en tenant compte des principes fixés par le Conseil municipal.

Comité de Pilotage

Création d'ateliers (élus/habitants/futurs habitants) : l'éco-quartier pour qui ?, les parties communes, les voies d'accès, les parcelles, les eaux pluviales, une **charte de construction**, l'information, la promotion de l'éco-quartier, les démarches officielles et indispensables...

Puis, choix d'un architecte urbaniste pour l'élaboration de plans répondant aux critères définis par le « comité de pilotage ».

Au cours de la présentation de la démarche, du 8 octobre, vous pourrez vous inscrire aux ateliers, puis ensuite à la Mairie.

Paule Bastidon

SOYEZ AU CŒUR DU PROJET,
le projet ne se fera pas sans vous !

Actualités

communales



Photo IM

Cimetière

Une commission de conseillers municipaux va s'occuper du cimetière. Il s'agira de faire un règlement, de prévoir des zones : pour le jardin du souvenir, pour des petits caveaux pour les urnes funéraires et voir ce que la réglementation permet de faire pour les tombes abandonnées.

D'ors et déjà le goudronnage d'une allée est commandé.



Photo IM



Aménagement du site de l'étang

Le site de l'étang est un endroit très agréable mais sous-exploité en partie du fait que les sanitaires ne sont pas adaptés au lieu, des travaux sont plus que nécessaires.

Après discussion en conseil municipal, il a été convenu d'avoir une réflexion plus globale sur le site dans son ensemble.

Une enveloppe de 35 000€ a été allouée pour l'année 2011 afin de réaliser divers aménagements. Une première réunion a eut lieu le 6 juin 2011 avec les principaux utilisateurs du site pour recueillir leurs doléances. Une fois listées elles ont été transmises au CAUE à qui une étude gratuite a été demandée.

A réception de celle-ci, une deuxième réunion sera programmée afin de finaliser l'ensemble.

Jean-François Ménigon



Bibliothèque municipale

Les travaux continuent et la nouvelle bibliothèque commence à prendre tournure. Toute l'équipe de bénévoles continue à travailler dans l'ombre pour accueillir les lecteurs dès l'ouverture avec de nombreuses nouvelles propositions : des DVD avec des films de fiction et des documentaires, des CD de musique de tous genres : variété, classique, musiques du monde.

C'est justement à propos de musique, et pour vous mettre « l'eau à la bouche », que nous accueillerons la chanteuse Yéti le 22 octobre dans le cadre d'une animation ayant pour thème « résister ». Auteur, compositeur et interprète, Yéti est une chanteuse à l'énergie féministe et vitaminée, qui s'accompagne à l'accordéon.

Evelyne François

Actualités

communales



La salle Fernand Auchère, premiers éléments pour les travaux

La rénovation et mise aux normes de la Salle des fêtes se concrétise. Pour l'aider dans cette démarche, la commune a fait appel à un assistant à la maîtrise d'ouvrage : Philippe Mousny. Un responsable du projet a été désigné au sein du conseil municipal : Alain Pelletier. L'opération porte à la fois sur une rénovation et une extension. Il s'agira donc de fondre une construction neuve dans une construction existante sans omettre la volonté de la commune de présenter une construction économe en énergie (Bâtiment Basse Consommation). A cela s'ajoute la déconstruction d'un petit garage existant.

Cette salle ainsi rénovée permettra les manifestations suivantes :

- Des repas de 50 à 130 personnes, type mariages, communions, baptêmes, dîners dansants, manifestations du comité des fêtes, etc.
- La tenue de réunions pour les associations (club des aînés, association des parents d'élèves, comité des fêtes, la chorale, etc.)
- Les rifles et autres manifestations traditionnelles avec une amélioration de la capacité d'accueil
- La pratique d'activités telles que le yoga, le tennis de table, la danse
- Des spectacles tels que du cinéma, des expositions, etc.

Les travaux dans les grandes lignes : créer une cuisine aux normes, créer un bloc sanitaire aux normes, agrandir la salle de réception, aménager une pièce vestiaire / accueil et une pièce de rangement pour les tables, chaises, etc., à l'étage les petites pièces du logement seront regroupées en une seule permettant des réunions et manifestations avec un public peu nombreux tout en conservant la grande salle pour une autre activité. L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite sera bien évidemment traitée, tout comme le confort acoustique de la grande salle. Une aire de jeu pour les plus petits sera créée à l'arrière afin d'amuser les enfants et de les tenir éloignés de la route. Pour l'instant, nous avons fait le diagnostic amiante, les relevés par un géomètre, finalisé le programme de l'opération puis lancé la consultation vers les architectes. Ceux-ci doivent manifester le désir de travailler sur ce projet avant le 19 septembre.

Alain Pelletier



BIBLIOTHEQUE
NEUVY DEUX CLOCHERS

Yéti chante des textes humoristiques et décalés forts et engagés

samedi
22 octobre
20h00

salle des fêtes

Neuvy deux Clochers
18250

CONCERT de Yéti

Résister en chanson

ENTRÉE LIBRE

Avec son accordéon Yéti se déchaîne, elle chante de noires rigolades et de joyeux drames en lançant des poussées poétiques et vocales dignes de la punk, funk et opéra Nina Hagen. Yéti nous rappelle le poète trublion venu lui aussi du nord, Dick Annegarn, pour ses mots tendres et nostalgiques, ou bien encore l'humour d'une Catherine Ringer. Témoignage dans un bar à Montréal : " Cette femme est folle ! " Un bon moment en perspective !



BIBLIOTHEQUE
NEUVY DEUX CLOCHERS

Rencontre
exceptionnelle
de deux grandes
écrivaines argentines

samedi
8 octobre
18h00

Caves de la
Tour de Vesvre

Neuvy deux Clochers
18250

Écouter... Lire

Luisa Valenzuela

à l'occasion de la visite en France de l'écrivaine argentine **Luisa Valenzuela** et de la sortie de son recueil « **Passe d'Armes** », rencontre avec **Alicia Dujovne Ortiz**, écrivaine argentine installée dans le Berry

Actualités

communales



La rentrée

Le SIRP : Syndicat Intercommunal du Regroupement Pédagogique.

La rentrée scolaire s'est faite le 5 septembre avec 19 élèves à Neuvy deux Clochers, école de CM1 et CM2, sur 68 élèves du regroupement pédagogique concernant les communes d'Humbligny, Montigny, Neuilly en Sancerre et Neuvy deux Clochers.

Trois instituteurs sont mis à la disposition des enfants, un à Neuvy, deux à Montigny ainsi qu'une assistante maternelle. Il y a également deux cantinières à Montigny et une à Neuvy : Fernande.

C'est toujours le CAT de Veaugues qui fournit les repas dans les deux cantines.

La classe unique de Neuvy, est dirigée par Olivier Sweertvaegher.

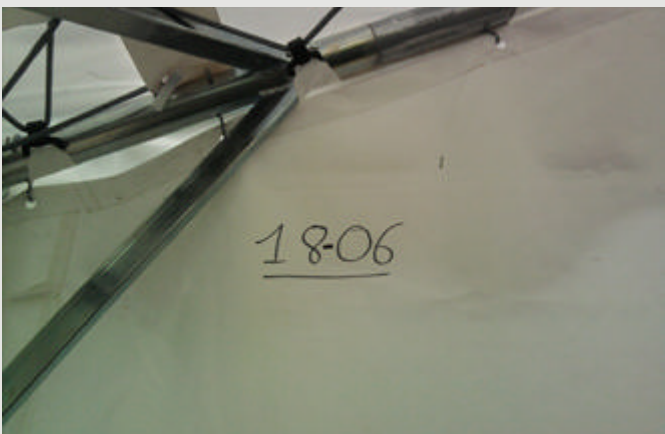
Bienvenue en CM1 à Mélina, Elisa, Sam, Paul, Océane, Khalil, Célestin, Lilou et Anaïs.

Bonne continuation pour les CM2 Lohanne, Nathanaël, Zachary, Julien, Clémence, Jordan, Mathilde, Naomie et Lise.



La garderie périscolaire

La garderie périscolaire du SIRP à Neuvy deux Clochers continue son activité de 7H15 à 9H et de 16H50 à 18H30 au prix forfaitaire de 1,60€, surveillée par Chantal Bonnard qui a son BAFD (Brevet d'aptitude à la fonction de directeur). Si vous voulez bénéficier de ce service téléphonez à Mme Bonnard au 02 48 79 05 67..



Le barnum

Le barnum a déjà fait ses preuves de nombreuses fois sur la commune et fut apprécié par les associations et particuliers.

Les 10 tables et 20 bancs pliants se sont révélés très pratiques aussi. Peut-être un peu fragiles. Il est recommandé d'apporter le plus grand soin dans l'utilisation. Le barnum est disponible gratuitement pour les associations de Neuvy, la location pour les particuliers de la commune est de 100€ pour un week-end, de 300€ pour la semaine. Une caution de 800€ sera demandée.

Le barnum est déclaré en Préfecture sous le numéro 18-06 (ce n'est pas une date de naissance!) et est assuré par la commune. Toutefois les particuliers devront justifier de leur assurance responsabilité civile.

Le Conseil Municipal



Aide aux devoirs

Le CCAS de Neuvy deux Clochers, soucieux de l'avenir des enfants et de son école, met en place une aide aux devoirs de 17h30 à 18h30 pour les collégiens et les enfants du primaire. Les enfants venant à la garderie périscolaire peuvent bénéficier de l'aide aux devoirs sans augmentation du tarif de la garderie qui reste à 1,60€. Le CCAS recherche des bénévoles pour l'aide aux devoirs. Vous pouvez prendre contact soit auprès de Paule Bastidon, responsable du CCAS de Neuvy, soit à la Mairie de Neuvy au 02 48 79 03 13.

*Huguette Lechêne
Michèle Yvernat*

Brèves

communales

Donner des noms aux rues du Bourg

La démarche continue pour donner des noms aux rues du bourg. Les propositions seront faites au Conseil municipal avant la fin de l'année. (JFT)

SPANC Service Public d'assainissement non Collectif

La réunion s'est tenue en présence de nombreuses personnes intéressées. Les dossiers des personnes ayant eu leur contrôle d'installation sont disponibles en Mairie. Venez le chercher il est indispensable en cas de vente. Il précise clairement les prescriptions pour votre installation. Il est rappelé que le conseil avait décidé de financer les 30 € que coûte un contrôle normal dans les dates prescrites. (JFT)

Voies communales

Les utilisateurs de la route conduisant des Porteaux à Guèche ne s'en plaindront pas la route a été bien refaite. (ce n'est pas une raison pour conduire trop vite!). Nous sommes en discussion avec la COLAS pour la route de La Bussière et celle des Poteries. Nous continuerons à soigner les voies communales qui pour l'essentiel ne demandent plus que de l'entretien. (JFT)

Chemins communaux

Le fauchage des chemins et la taille des haies a commencé. Il se poursuivra dans l'automne. Cette année certains d'entre vous se sont étonnés d'une taille tardive. Le choix a été fait de laisser sa chance à la nature afin que la diversité biologique soit respectée. Les amoureux de la nature et les chasseurs ne s'en plaindront pas. Certains chemins seront rechargés en grave. Les utilisateurs seront conviés à une réflexion sur les moyens de limiter les phénomènes d'érosion. (JFT)

L'église

La commission «église» s'est réunie. Elle s'est donnée un programme de travail pour limiter les dégradations entraînées par les chauve-souris et pour agir au niveau des fissures qui apparaissent çà et là dans le bâtiment. (JFT)

L'eau SIAEP

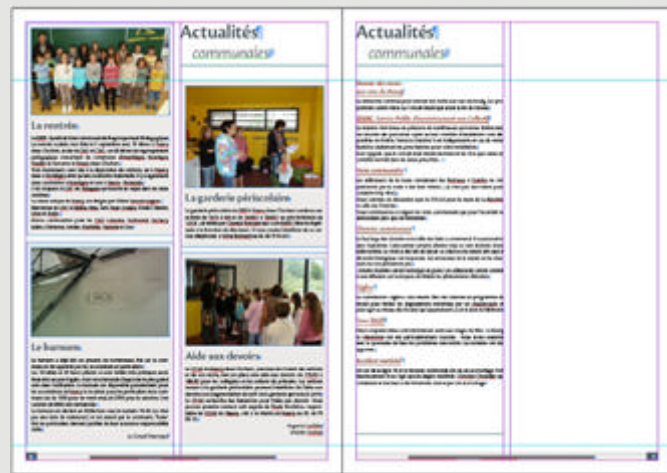
Deux coupures d'eau sont intervenues suite aux orages de l'été . Le Bourg et Villedonné ont été particulièrement touchés . Nous avons examiné avec la Lyonnaise de Eaux les problèmes rencontrés. Les remèdes ont été apportés. (JFT)

Accident matériel

Un car de la ligne 18 et le tracteur communal ont eu un accrochage. Fort heureusement il ne s'agit que de dégâts matériels. Christian Chevallier qui conduisait le tracteur a été fortement stressé par cet accrochage. (JFT)

Préparation du comice du canton

Les dates retenues sont les 11 et 12 août 2012. Le thème général retenu est: «Gastronomie Régionale». Les bals d'élections des reines se répartissent comme suit : Neuvy, 9 juin, Henrichemont, 10 mars, Achères, 24 mars, Neuilly, 14 avril, Humbligny, 28 avril, Montigny, 12 mai, La Chapelle, 2 juin. Le 7 juillet à Henrichemont élection de la Reine du comice. Le comité des fêtes de Neuvy doit se réunir pour planifier les opérations à prévoir pour participer à ce comice 2012. Le comité des fêtes fera appel à toutes les bonnes volontés de la commune pour participer à la préparation du char pour notre commune. (F. Roger et ACLN)



La réalisation du bulletin

Chaque trimestre la préparation du bulletin donne lieu à un travail collectif entre Paule Bastidon (rédactrice et responsable de la collecte des informations et des articles), les conseillers municipaux, les différents intervenants (Bibliothèque, associations...) et Jean-François Turpault directeur de la publication.

Une fois le contenu collecté (textes et images) il m'est transmis par Paule pour la réalisation de la mise en page. Ce travail est réalisé bénévolement et représente pour chaque numéro deux à trois jours de travail (souvent le week-end pour ne pas trop empiéter sur les heures de « bureau »).

Une fois la mise en page terminée, le bulletin relu, il est transmis à Nadine qui après un dernier contrôle se charge de l'impression puis de la distribution.

Cette activité représente à la fois la possibilité de participer activement à la vie de la commune mais aussi l'opportunité de partager une relation de confiance avec les responsables éditoriaux, deux points essentiels qui font de ma participation bénévole une expérience chaque fois positive et enrichissante.

Isabelle Martin

Cours de danse

Le premier cours de danse aura lieu le mardi 18 octobre à partir de 19h30 à la salle Fernand Auchère de Neuvy deux Clochers. Chaque séance se compose de 45 minutes de « danse de salon » et de 45 minutes de « danse folk ». La première séance est gratuite, n'hésitez pas à venir nous rejoindre. Pour plus de renseignements, contacter : Christelle Boussage : 02 48 26 90 71 ou 06 69 46 86 86. (J-F Ménigon)

Soirée animée de l'ACLN (Comité des Fêtes)

Le 5 novembre, à partir de 19h repas : avec entre autre le « Pâté aux truches », puis à partir de 20h animation par les « Vigenets », musique et danse, avec la participation des convives. L'entrée pour le repas et la danse est à 12€, pour le spectacle seul : 5€. (F. Roger et ACLN)

Le Noël des enfants de la commune

La date du 17 décembre est retenue, à partir de 15h : animation, goûter puis distribution des jouets par le père Noël. Le repas communal avec les aînés, les bénévoles et les associations a été fixé au 10 mars 2012. (CCAS)

La décoration de Noël

APPEL AUX BONNES VOLONTES ! Pour la décoration de la commune pour Noël. Francette Roger a toujours beaucoup d'idées, elle attend les aides, comme chaque année, depuis le 28 septembre, tous les mercredis de 14h à 17h30, salle Fernand Auchère. (F. Roger et ACLN)

Informations communales

Services

Mairie, bureau de poste: La Mairie et le bureau de poste sont transférés, pendant les travaux à la Maison dite « Doucet », Route de Neuilly. Les jours et horaires d'ouverture restent les mêmes: lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.
Nadine, secrétaire de mairie
Tél. : 02 48 79 03 13

Bibliothèque municipale: en raison des travaux la bibliothèque est fermée jusqu'à ce que les nouveaux locaux soient prêts.

Déchetterie Henrichemont:

Horaires d'hiver du 1^{er} octobre au 31 mars

Lundi: 13h30-17h

Mercredi: 8h30-12h/13h30-17h

Vendredi: 13h30-17h

Samedi: 8h30-12h/13h30-17h

Site Internet

Sur le site vous trouverez tous les rendez-vous de la commune, l'actualité passée et à venir. Vous pourrez télécharger les bulletins municipaux qui vous manquent, ainsi que les comptes-rendus des conseils municipaux.

www.neuvedeuxclochers.fr

Rappel des horaires des activités permanentes

Tous les mardis : **chorale** de 14h à 16h

Tous les mardis : **danse** de 19h30 à 21h (à partir du 18 octobre)

Tous les mercredis : **yoga** de 19h à 20h30

Le vendredi soir : **ping-pong**

Les 1^{er} et 3^e jeudis du mois : le **club des Aînés**

Agenda

les dates à retenir

- ▶ **Jeudi 6 octobre:** repas d'automne du Club des Aînés
- ▶ **Samedi 8 octobre, à partir de 15h:** présentation éco-quartier, Champ du Four
- ▶ **Samedi 8 octobre, 18h:** Écoutez-Lire, caves de la tour de Vesvre, « Passe d'armes », nouvelles de Luisa Valenzuela
- ▶ **Mercredi 19 octobre:** animations « Micado » Salle Fernand Auchère de 14h à 17h30
- ▶ **Samedi 22 octobre:** la bibliothèque municipale propose « Résister » concert de Yéti. Salle Fernand Auchère à 20h. Entrée gratuite
- ▶ **Samedi 5 novembre:** « Pâté aux truches » de l'ACLN (Comité des Fêtes), animé par « Les Viguenets » à partir de 19h Salle Fernand Auchère
- ▶ **Vendredi 11 novembre:** commémoration de l'armistice, vin d'honneur, banquet
- ▶ **Dimanche 27 novembre:** Choucroute organisé par l'association « Le Dos Vert »
- ▶ **Jeudi 1^{er} décembre:** Repas de Noël du Club des Aînés
- ▶ **Samedi 17 décembre:** Noël des enfants de la commune

Connaissez-vous

MICADO

MICADO est une ludothèque itinérante proposant des jeux pour tous et des grands jeux.

La Mairie met à disposition une salle qui est investie par la ludothèque pendant deux heures, ce sont les permanences pour tous. Deux professionnelles du jeu, Laurence et Élodie, sont présentes pour vous accueillir, vous transmettre les règles des jeux, échanger avec vous, avec vos jeunes, avec vos enfants!

Ces derniers peuvent rester sur place seuls, à partir de 6 ans.

Les jeux sur place sont gratuits et une adhésion de 15 euros par an et par famille est demandée si vous souhaitez emprunter 3 jeux au choix par mois.

Et cette année, MICADO se rapproche de Neuvy-deux-clochers!

Son planning concernant votre communauté de communes est le suivant:

– Mercredi 5 octobre : 15h-17h Achères

– Mercredi 19 octobre : 15h-17h Neuvy-deux-clochers (salle des fêtes)

– Mercredi 26 octobre : 10h-16h Neuvy-deux-clochers (salle de l'école) avec également les enfants de l'accueil de loisirs

– Mercredi 23 novembre : 15h-17h Montigny (salle des fêtes)

– Mercredi 30 novembre: 10h-12h Henrichemont

Vous pouvez venir découvrir des jeux à n'importe quelles de ces permanences!

Pour le planning de MICADO avec votre communauté de communes en 2012, nous vous donnerons de nouvelles informations dans le prochain bulletin! Et d'ici là, n'hésitez pas à venir jouer!

MICADO 3, place de la mairie à Henrichemont

09.63.43.56.47

micadoludo@orange.fr

Blog <http://micado.over-blog.fr>

Bulletin Municipal de Neuvy-deux-Clochers
Directeur de publication : Jean-François Turpault
Rédaction : les conseillers municipaux – Maquette : Isabelle Martin
Dépôt légal N° : en cours – 2009